5ère PARTIE

INTERVENTION EN MILIEU CHIMIQUE

SEQUENCE : MESURES DE PROTECTION COLLECTIVES

DUREE : 0 h 30

OBJECTIF SPECIFIQUE N° : E2
A la fin de la séquence, le stagiaire doit connaître les mesures nécessaires à la protection collective du public et des intervenants en répondant à un QCM individuellement.

JOUR :

HORAIRES :

TECHNIQUES PEDAGOGIQUES OU D'ANIMATION	DUREE	MATERIEL DOCUMENTATION	CE QU'IL FAUT RETENIR	REMARQUES
Activité de découverte : Question ouverte : « Qu'est ce qu'une mesure de protection collective ? » Activité démonstrative : Moyens de protection collective : - du public : mise à l'abri, confinement, évacuation, les consignes nationales d'alerte - des intervenants : zonage - des impliqués : rassemblement, isolement Activité applicative : Questionnaire individuel type QCM – correction en groupe complet	5 min 20 min 5 min	PC, Vidéo, diaporama	Code national d'alerte Conduites à tenir pour le public en cas d'alerte (exemple des dispositions d'un PPI) Principes du confinement Différentes zones Contraintes liées au zonage	

Référence : E2.1